

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE, 1859.

No. 20.

CONDITIONS DE CE JOURNAL

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur Joseph Laroche est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

THÉÂTRE MUNICIPAL.

Véritablement on ne devrait point dire que Québec est sans théâtre. La troupe française est retournée à New York, mais, grâce à Dieu, nous avons encore nos édiles qui, à quelques exceptions près, sont très forts dans les rôles burlesques. A la dernière séance.—nous devrions dire représentation!—leurs tours de.... force ont, de nouveau, amplement, démonté ce que le public peut et doit attendre de la part de pareils acteurs. A les entendre se dire les sottises les plus plates et les injures les plus sales, on tremble de les voir se ru-r les uns sur les autres. Mais ils ont à peine cessé de se couvrir de boue, qu'on les voit se sourire, se donner la main et se parler! "Oh! it's only for fun!" disait un jour le conseiller Hall qui venait de faire un espèce de pas d'armes avec le conseiller Rhéaume. Ces quelques mots en disent plus que cent volumes. Ces gaillards ne semblent se croire au Conseil que pour se former la voix et le geste, au dépens du public, précisément comme les amateurs de la savate ou de la boxe se croient obligés d'aller se faire la main aux dépens des gens de bas étage.

Le conseiller Hearn a bien rempli son rôle accoutumé. On peut dire, sans exagération, qu'il a péroré aussi longtemps que tous ses collègues. C'est qu'aussi, à la dernière séance, il leur en voulait à tous. De sorte qu'il avait à peine fini d'assommer l'un qu'il recommençait avec l'autre. Pour être juste, nous devons ajouter que ses adversaires lui tenaient tête, et que si le conseiller Hearn *brossait* joliment ses collègues, ceux-ci le *dépouillaient* de leur mieux.

Pendant ce combat à coup de..... langues, le conseiller Rousseau a laissé tomber une parole qui l'immortalise. Le conseiller Hearn lui ayant reproché bien des fautes, le conseiller Rousseau répliqua :

" Mon collègue pour le quartier Champlain voit bien la paille dans l'œil de son voisin, mais il n'aperçoit pas le "Chemin de fer qui est dans le sien!"

Et cela fut accompagné d'un regard foudroyant qui terrassa le maire!

Mais ce fut encore plus terrible quand il osa déclarer que le maire avait deux balances: l'une pour le conseiller Hearn et l'autre pour le docteur Rousseau!"

Et quand il déclara que le conseiller Hearn était un être sans "tête" et sans "corps", un tonnerre d'applaudissements accueillit ses paroles.

Décidément la vérité va prévaloir au Conseil-de-Ville! Espérons que la justice aura, aussi, son tour.

De tout ceci on peut conclure que le maire Langevin a perdu beaucoup de sa popularité parmi les conseillers. Quant à celle qu'il possédait parmi les électeurs, elle n'était pas bien forte, aujourd'hui, elle est nulle.

Quant au conseiller Hearn, que voulez-vous qu'il fit contre tous ses collègues?

Qu'il se tut.

Malgré toutes les farces plus ou moins burlesques, beaucoup de besogne a été faite à cette séance; c'est-à-dire, qu'on a adopté un nombre considérable de rapports.

Le conseiller Rhéaume secondé par le conseiller Tourangeau a proposé et il a été résolu :

" Que Son Honneur le maire soit autorisé par ce conseil à prendre des mesures pour la réception du consul Français dont on attend l'arrivée prochainement en cette ville."

L'affaire Gingras mise de nouveau sur le tapis par le conseiller de ce nom et M. Shaw, a été de nouveau jugée par le maire comme n'étant pas dans l'ordre.

LES COURSES.

Les 'courses' ont eu lieu cette année comme à l'ordinaire, sur les "Plaines d'Abraham", mais malheureusement elles ont été suivies de scènes aussi révoltantes que regrettables. Les soldats du 30^{me} régiment et les Irlandais se sont, pendant la durée des courses, donné, alternativement

des leçons de discipline, qui nécessitent, croyons-nous le rappel de ce régiment. D'un autre côté, le maire et les conseillers ne devraient jamais permettre que les 'courses' aient lieu, s'ils ne sont pas en état de maintenir l'ordre et de protéger la vie des citoyens. On se plaint beaucoup de ce que la Corporation laisse en paix toute cette fourmillière de teneurs d'auberges de bas étage qui habitent les alentours de la plaine et qui ont été la cause des scènes sanglantes qui ont eu lieu dernièrement. Il faut les déloger, de leur repaire ou, bientôt, personne ne pourra passer par là sans être exposé à être brutalement maltraité comme cela est déjà arrivé.

La fin de l'article "Métropole et Colonie" au prochain numéro.



Les personnes qui pourront disposer des numéros 1, 7 et 17 du second volume de *L'Observateur* nous rendront un grand service en nous laissant avoir ces numéros.

ERRATA.—Dans le dernier numéro, première page, seconde colonne, dix-huitième ligne, au lieu "d'inction" lisez "extinction".

CAUCHON, CHAPAIS ET LANGEVIN.

CHAPAIS.—Eh! bien, Cauchon, avez-vous réussi?

CAUCHON.—A demi: beaucoup de promesses et bien peu de portefeuilles!

LANGEVIN.—Ce serait pourtant un si beau ministère que le nôtre!

CHAPAIS.—Oui, une espèce de sainte alliance!

CAUCHON.—Malheureusement qu'Alleyne est toujours un obstacle.

LANGEVIN.—Pourquoi ne le fait-on pas juger?

CAUCHON.—Parce que tant que l'élection de Québec sera contestée, il ne peut résigner son siège en parlement!

LANGEVIN.—Je ne conçois pas que Cartier dont le génie inventif a su trouver un moyen pour se maintenir au ministère malgré la loi, puisse être arrêté par une aussi petite difficulté! Ah! si j'étais à sa place!

CHAPAIS.—Que feriez-vous?

LANGEVIN.—Je formerais un ministère